

## DÉLIBÉRATION

### Du Conseil d'Administration De l'Ecole Nationale Supérieure de Chimie de Rennes (ENSCR)

Séance du vendredi 14 mars 2025

---

#### Projet de délibération n° 2025-03-04

##### Point 4.2 : Conventions passerelle

Vu le Code de l'Education,  
Vu le règlement intérieur de l'ENSCR,  
Vu le règlement de scolarité de l'ENSCR,

Le Conseil d'Administration prend connaissance de la volonté de l'ENSCR de promouvoir la mobilité étudiante et de faciliter la création de passerelles d'admissions simplifiées avec d'autres établissements, et notamment l'INSA de Rennes, l'IUT de Rennes et l'IUT de Pontivy.

Les objectifs sont les suivants :

- Renforcer les partenariats académiques entre établissements de l'Université de Rennes,
- Faciliter la mobilité des étudiants entre les établissements de l'Université de Rennes,
- Sécuriser les parcours de réorientation des élèves des classes préparatoires intégrées, pour les élèves en réorientation en fin de 1<sup>ère</sup> et de 2<sup>ème</sup> année, et pour les élèves souhaitant privilégier une formation diplômante plus courte (technicien supérieur),
- Sécuriser les viviers de recrutement en cycle ingénieur des étudiants des IUT : formation sous statut étudiant et perspective du recrutement d'apprentis.

Les conventions prendront effet à compter de la rentrée universitaire 2025/2026.

**La mise en place de conventions passerelle entre l'ENSCR et des établissements régionaux et de l'EPE est approuvée à l'unanimité des membres présents ou représentés**

---

Membres composant le conseil : 24

Membres en exercice : 24

Quorum : 13

Membres présents ou représentés : 23

Présents : 18

Représentés : 5

Visa de la présidente

*Patricia FOMPEYRINE*

Votes :

Refus de participer au vote : 0

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 23



**Délibération adoptée**

|                                                                                                     |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Document(s) envoyé précédemment : Projets de conventions passerelles avec INSA Rennes et IUT Rennes |
| Extrait envoyé au Recteur Chancelier des Universités le 18/03/2025                                  |